

## SCP LEX OFFICE

Philippe MONTAUBRIC  
Maureen DERRIEN  
François GIBERT  
Anaïs CAVARROC

Commissaires de Justice associés

78 Avenue de la Beyne

46000 Cahors

☎ : 05 65 35 23 58

✉ :

scp.philippe.montaubric@wanadoo.fr

Site web : <http://www.huissiers-46-lot.com/>



Paielement par carte bancaire

C.D.C. (AF)

IBAN N°: FR 19 40031 00001 0000143206H 59

BIC : CDCGFRPPXXX

Etude compétente dans le ressort  
de la cour d'appel d'Agen

## ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

COPIE

Gestionnaire du dossier :

05 65 35 95 44

fd@huissiers-cahors.com

  
**COMMISSAIRES  
DE JUSTICE**

## SIGNIFICATION DE CONTRAINTE

LE **DIX**  **JANVIER**  
DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, SCP LEX OFFICE, Commissaires de Justice Associés titulaire d'un Office de Commissaires de Justice dont le siège est à CAHORS (LOT) 78 Avenue de la Beyne

A :

M. LION SEBASTIEN OLIVI , ENTRET. REPARAT. AUT, né(e) le 21/12/1984 à ISSY LES MOULINEAUX, demeurant à (46000) CAHORS, 17 Rue DE L ORME DU PAYRAT, BEGOUX

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

**A LA DEMANDE DE :**

URSSAF MIDI-PYRENEES, inscrite sous le N° 535146500 , dont le siège social est à (31061) TOULOUSE Cedex, 166 Rue PIERRE ET MARIE CURIE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège

Elisant domicile en mon Etude.

**JE VOUS SIGNIFIE ET VOUS REMETS COPIE :**

D'une contrainte délivrée par le Directeur de l'organisme requérant en date du 08/01/2025

Référence de la contrainte : 73700000018621534900134221590890

Période(s) concernée(s) : 2E TRIM 24 2E TRIM 24 3E TRIM 24

**POUR AVOIR PAIEMENT DES SOMMES SUIVANTES :**

| Nature                                   | Montant       |
|------------------------------------------|---------------|
| Montant total de la créance              | 568,00        |
| Prestation de recouvrement A444-31       | 48,41         |
| Coût du présent                          | 44,81         |
| <b>TOTAL restant dû en Euros</b>         | <b>661,22</b> |
| <b>Soit un Total restant dû en Euros</b> | <b>661,22</b> |

### TRES IMPORTANT

Et vous déclare que faute de règlement des sommes portées à la contrainte, ou d'opposition devant : **LE TRIBUNAL JUDICIAIRE SPECIALEMENT DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L211-16 DU CODE DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE SITUE BOULEVARD GAMBETTA - CS 30285 - POLE SOCIAL - 46009 CAHORS CEDEX.**

Celle-ci sera exécutée comme un jugement en application des articles L 244.9 et R 133.3 du Code de la sécurité sociale. Le débiteur peut former **OPPOSITION** par inscription au secrétariat du tribunal judiciaire dans le ressort duquel il est domicilié ou pour les débiteurs domiciliés à l'étranger, au secrétariat du tribunal compétent dans le ressort de l'organisme créancier, ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au secrétariat dudit tribunal dans le délai de **QUINZE JOURS** à compter de la date de signification.

**L'OPPOSITION** doit être motivée, une copie de la contrainte contestée doit être jointe. Le secrétariat de la juridiction informe l'organisme créancier dans les huit jours de la réception de l'opposition.

Références : 11632

Mandat n° 46 - AC - SGCONTRSI